

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 22 juillet 2024 à 19 h.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Modification du Règlement d'emprunt numéro 2023-1166 *décrétant une dépense de 7 903 000 \$ et un emprunt de 7 903 000 \$ pour la construction d'un nouveau garage municipal et ses aménagements*
2. Acceptation de soumission – TP-2024-16 – Construction d'un garage municipal
3. Acceptation de soumission – TP-2024-17 – Fourniture et livraison de matériaux granulaires – Garage municipal
4. Octroi de contrat – Fourniture et livraison de produits de béton préfabriqués – Garage municipal
5. Octroi de contrat – Fourniture et livraison de produits pour égouts et aqueduc – Garage municipal
6. Période de questions
 - 6.1 Membres du conseil
 - 6.2 Public
7. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 19^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2024



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint